

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 13 décembre 2022 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Bourdeau, maire

Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Madame Cheryl Brazeau, conseillère
Monsieur Ian Gray, conseiller
Madame Isabel Boulay, conseillère
Madame Josée Paquette-Bougie, conseillère

AUSSI PRÉSENTES

Madame Isabelle Perron, directrice générale et greffière-trésorière
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et greffière

ABSENTE

Madame Nathalie Perreault, conseillère

2022-12-148 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par madame Cheryl Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 décembre 2022 à 19 h 30.

ADOPTÉE

MOT DU MAIRE

2022-12-149 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par madame Josée Paquette-Bougie
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 13 décembre 2022 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2022-12-150 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2022**

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2022 sans modification.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2022-12-151 REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE l'article 5.3.5 du règlement numéro 646 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil oblige le greffier ou le greffier-trésorier à tenir un registre public des déclarations des élus;

CONSIDÉRANT QUE l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale oblige le greffier ou le greffier-trésorier à déposer un extrait du registre public des déclarations des élus lors de la dernière séance ordinaire du conseil du mois de décembre;

Il est PROPOSÉ par monsieur Ian Gray
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE PRENDRE acte du dépôt par la greffière-trésorière du registre public des déclarations des élus, lequel ne contient aucune déclaration.

ADOPTÉE

2022-12-152 ADJUDICATION DE CONTRAT / ACHAT DE BACS ROULANTS POUR L'ANNÉE 2023 - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) / IPL NORTH AMERICA INC.

CONSIDÉRANT l'achat regroupé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat de bacs roulants selon les besoins de la municipalité;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ADJUGER le contrat d'achat de bacs roulants de 240 litres à IPL North America Inc., pour un montant global de 158 526,67 \$ taxes incluses, incluant le transport pour l'année 2023;

QUE la dépense nette au montant de 144 755,98 \$ soit financée par le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

2022-12-153 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET / RÈGLEMENT NUMÉRO 668 / RÈGLEMENT CRÉANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE FINANCEMENT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le conseiller monsieur Julien Leclerc présente et dépose le projet de règlement numéro 668 visant la création d'une réserve financière pour le financement des élections

municipales et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

2022-12-154 **ADJUDICATION DE CONTRAT / FOURNITURE D'UNE CAMIONNETTE UTILITAIRE USAGÉE**

CONSIDÉRANT les enjeux actuels du marché des véhicules neufs;

CONSIDÉRANT qu'il est possible de prendre possession d'un véhicule usagé dans un délai répondant aux besoins du Service de sécurité incendie;

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit octroyé le contrat à Ford Ile Perrot, 30 boulevard Don-Quichotte, Île Perrot (Québec) J7V 6N5, pour la fourniture d'une camionnette utilitaire usagée, de marque Ford, modèle F150 SuperCrew, année 2020, et ce, pour un montant de 51 733 \$ incluant les taxes applicables;

Que le fournisseur prenne en échange le véhicule Chevrolet Trailblazer 2005 pour la somme de 1 000 \$;

Que cette dépense soit financée par le fonds de roulement remboursable sur une période de dix ans, à compter de 2023.

ADOPTÉE

2022-12-155 **ADJUDICATION DE CONTRAT / FOURNITURE DE PNEUS ET JANTES**

Il est PROPOSÉ par madame Josée Paquette-Bougie
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit octroyé le contrat à Pneus à Rabais Inc., 2650 rue Etienne-Lenoir, Laval (Québec) H7R 6J4, pour la fourniture de pneus et jantes pour la camionnette utilitaire usagée, de marque Ford, modèle F150 SuperCrew, année 2020, et ce, pour un montant de 2 982,99 \$ incluant les frais et taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

2022-12-156 **LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par la trésorière;

QUE cette dernière soit autorisée à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de deux cent soixante et un mille cent trente-quatre dollars et soixante-douze cents (261 134,72 \$).

ADOPTÉE

2022-12-157

**DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME
EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA (EEC) 2023 / AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT l'opportunité d'obtenir une aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada (EEC) 2023;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a pris connaissance du guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT que la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet visé;

CONSIDÉRANT que la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par monsieur Ian Gray
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à présenter une demande de financement dans le cadre du programme Emplois d'été Canada (EEC) 2023 du gouvernement du Canada;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires à cet effet.

ADOPTÉE

2022-12-158

**GESTIONNAIRES DU COMPTE DES CARTES DE CRÉDIT DESJARDINS /
MODIFICATION**

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de modifier les gestionnaires du compte des cartes de crédit Desjardins de la Municipalité;

Il est PROPOSÉ par madame Josée Paquette-Bougie
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil révoque la nomination de monsieur Ron Kelley à titre de gestionnaire du compte des cartes de crédit Desjardins de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil;

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil délègue à madame Isabelle Perron, directrice générale et greffière-trésorière et madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (ci-après « la Fédération »);

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que des intérêts et des frais applicables;

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière et la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière et la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de la Municipalité autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

QUE la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

ADOPTÉE

2022-12-159

SIGNATAIRES DES CHÈQUES ET DES DOCUMENTS BANCAIRES / MODIFICATION

Il est PROPOSÉ par madame Cheryl Brazeau
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE RETIRER monsieur Ron Kelley à titre d'administrateur principal du service AccèsD Affaires.

D'AJOUTER madame Isabelle Perron administratrice principale du service AccèsD Affaires.

DE NOMMER les personnes suivantes signataires autorisés au compte auprès de la Caisse Desjardins :

- Monsieur Michel Bourdeau, maire
- Monsieur Julien Leclerc, maire suppléant
- Madame Isabelle Perron, directrice générale et greffière-trésorière
- Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
- Madame Linda Arsenault, commis comptable

Cette résolution révoque les droits de toute autre personne dont le nom pourrait figurer à la liste des signataires de l'institution financière.

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2022-12-160 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par madame Josée Paquette-Bougie
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du
13 décembre 2022 à 19 h 56.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière